Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Conflit-de-choix-de-gestions-au

Conflit de choix de gestions au 83500 !

- Vie politique - Luttes et résistances -



Date de mise en ligne : mardi 5 septembre 2006

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Cet article dévoile le conflit qui oppose la municipalité UMP aux salariés des ordures ménagéres sur le contenu de l'accord de la nouvelle société de nettoyage et les garanties sociales afférantes au changement de prestataires de service !

Site Internet :
www.seyne.pcf.fr
Adresse Internet :
laseynepcf@aliceadsl.fr

SERVICE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES
QUEL AVENIR ?

°Sans aucune consultation préalable des employés, d'informations auprès de la population seynoise, le Maire a lancé une nouvelle procédure de passation de marché d'appel d'offre pour le service d'enlèvement des Ordures ménagères faite à des entreprises privées.

°Monsieur Le Maire, aussi présomptueux qu'à son habitude, n'avait pas souhaité recevoir les représentants du personnel de société des enlèvements des ordures ménagères en grève en faisant prévaloir le prétexte fallacieux de ne pas vouloir s'immiscer dans les affaires de la commission des marchés : simple stratagème de sa part pour ne pas recevoir les employés, avant que l'affaire ne soit conclue. !

°Ainsi, Le Premier magistrat de la ville, flanqué de son premier adjoint, s'engage dans une pratique d'obstacles à l'exercice du droit syndical à l'entreprise, du droit au personnel à l'information, de revendiquer et de s'opposer à des volontés politiques contraires à ses intérêts collectifs. Nous avons connu cela pour le Centre Médico-social et nous savons comment cela s'est terminé.

°La Seyne n'est pas une ville de non droit et n'en déplaise à Monsieur Arthur PAECHT, le personnel et la population ont des intérêts communs dans cette affaire.

°Alors que la ville n'est pas pourvue de tous les moyens de nettoyage pour assurer un maximum d'hygiène et de propreté dans tous les quartiers, ce marché coûte de plus en plus cher et depuis trois ans tous les contribuables seynois, sans exception, s'acquittent de la taxe des ordures ménagères qui ne cesse d'augmenter chaque année.

°A cet effet, si dans le cas d'une procédure de passation, la commission d'attribution de marché est souveraine, le cahier des charges est bien élaboré par la municipalité et celle-ci peut y inclure des closes de garanties pour le personnel ! Simple choix politique !

Et rien n'interdit à une municipalité de changer de politique et de cesser le renouvellement de la privatisation !

°Dans ce contexte, alors que le contrat privé actuel arrivait à son terme, une question d'avenir doit être de nouveau posée. « Doit-on, dans l'intérêt de chacun, continuer à laisser au privé la gestion de cette activité ? »

°Pourquoi ne pas lancer au préalable une consultation populaire avec un débat contradictoire sur ce sujet et laisser à

Copyright © Le Vénissian

la population le soin d'en découdre par un référendum ?

°C'est une question que les communistes souhaitent mettre en débat pour les futures échéances électorales des municipales et qui fait partie de notre programme pour la ville. Rien d'impossible, dans l'application de la démocratie sociale et participative !

°Tous les élus savent très bien qu'une ville n'est pas condamnée à perpétuer une gestion privée.
(Cette question se pose aussi pour le service des eaux)

°La Seyne n'a pas besoin de moins de service Public, mais d'un développement inédit d'intervention citoyenne qui est déterminante pour ne pas laisser comme seules perspectives aux salariés et aux usagers, les privatisations futures et les déréglementations, proposées par la droite.

°Les enjeux de l'heure appellent à une profonde modification des choix de gestion et des formes de pouvoir, le service public a pour cela un rôle pilote à assurer.

°La Seyne change pour Monsieur Le Maire, mais les citoyens en paient le prix fort. Il n'y a qu'à voir ce qui arrive à des milliers de Seynois qui voient se construire des logements locatifs coûteux aux pieds de leur petite maison. Oui c'est une vision bien libérale de la propriété privée de l'actuelle municipalité. Spéculation et encore spéculation, argent et encore argent, en faveur de Qui ?

Et qui y gagne dans cette affaire ? Bonne question !
Affaire à suivre...

« C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches »
Victor HUGO

La section PCF de la Seyne sur mer et St Mandrier

Dimanche 3 septembre 2006

Copyright © Le Vénissian